

# TAXES VÉHICULES : Contestation administrative

Le document constitue une facilité pour introduire une contestation. Toute autre forme de réclamation peut être introduite dans le respect des conditions de l'art. 25 du Décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales wallonnes.

Il s'agit de remplir ce formulaire lisiblement et en lettres MAJUSCULES.

## Coordonnées du demandeur

### 1.1. Identification

Vous êtes une :

**Personne physique** N° de registre national (il se trouve au verso de la carte d'identité)

M.    Nom  Prénom  
 Mme

**Personne morale** N° BCE

0

Dénomination

### 1.2. Adresse

Rue  Numéro  Boîte

Code postal  Localité  Pays

### 1.3. Contact

Téléphone (de préférence GSM) Adresse mail

### Identification du véhicule

Marque  Type

Matriculation  N° de châssis

### 3. Contestation

#### 3.1. Avis de paiement contesté

Cochez la case adéquate (cette information se trouve dans l'objet du document contesté)

- Invitation à payer       Avertissement-extrait de rôle
- Rappel  
huissier de justice       Dossier confié à un

Le montant a-t-il déjà été acquitté ?

- Non       Oui, partiellement       Oui, en totalité

#### 3.2. Taxes concernées

Cochez la ou les cases adéquates

- Taxe de mise en circulation       Taxe de circulation       Eurovignette
- Taxe de circulation complémentaire       Ecomalus       Amende(s) administrative(s)

#### 3.3. Période sur laquelle porte la contestation

La période contestée est du [ ] / [ ] / [ ] au [ ] / [ ] / [ ]

#### 3.4. Justification

Je souhaite introduire ici une contestation auprès de vos services pour les raisons suivantes :  
(Expliquez votre situation succinctement)

Documents à joindre obligatoirement à votre contestation (si ceux-ci sont en votre possession) :

- copie du certificat d'immatriculation
- copie du certificat de conformité
- copie des preuves de paiement
- copie de l'avertissement-extrait de rôle (AER) relatif à la période imposable concernée
- copie de l'invitation à payer (IAP) relative à la période imposable concernée

Veillez également joindre à votre contestation la copie de toute preuve utile.

Par exemple : - avis de radiation

- attestation du Service des Pensions du Secteur Public
- attestation du SPF Sécurité Sociale
- attestation du contrôle technique
- attestation de modification du véhicule par un garage agréé (LPG,...)
- preuve d'exportation du véhicule (facture de vente,...)
- attestation du constructeur (CO<sub>2</sub>,...)
- certificat de résidence (Région flamande et Région bruxelloise)
- déclaration de vol, perte et/ou destruction de la plaque (documents délivrés par la police)

Date :

Signature :